
**Nombre de
membres en
exercice:** 14

Séance du lundi 17 avril 2023

L'an deux mille vingt-trois et le dix-sept avril l'assemblée régulièrement convoqué le 07 avril 2023, s'est réuni sous la présidence de Xavier SÉNÉGAS.

Présents : 10

Votants: 10

Sont présents: Xavier SÉNÉGAS, Alain BOUISSET, Cedric CATHALA-CAUMETTE, Andre CABROL, Damien ABRIAL, Michel CABROL, Michele CLAUSTRES, Gaelle GORUCHON, Anais MUNILL, Louis SCIBONA

Représentés:

Excuses:

Absents: Frederic BELOT, Elena RUIZ, Jean-Maxime SANTURE, Marine VIRGOS

Secrétaire de séance: Anais MUNILL

Ordre du jour:

1. Approbation du PV du conseil municipal du 20 mars 2023
2. Délibération Subv du BP 00520 au BP 00521
3. Délibération Plan de financement pour demande de subvention projet "voie verte"
4. Délibération A.O projet "Route de Caunes (+ 4bis, 4ter et 4quater)
5. Travaux en cours
6. Divers Commissions

La séance est ouverte à 20h.

1/ Le Procès Verbal du conseil municipal du 20 mars 2023 est approuvé

2 / Objet: SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT 2023 DU BP 00520 AU BP 00521 - 2023 DE 43

Comme expliqué précédemment lors du conseil municipal du 20 mars 2023, votant les budgets 2023, monsieur le Maire expose que le budget principal (BP 00520) doit abonder le budget du Service Eau et Assainissement (BP 00521) par le biais d'une subvention de fonctionnement.

La subvention 2023 attribuée au BP 00521 par le BP 00520 sera d'un montant de 20 000 €.

Le Conseil Municipal approuve et délibère à l'unanimité.

3/ Objet: DEMANDE SUBVENTIONS - PROJET RACCORDEMENT LIAISON DOUCE DE LA COMMUNE A LA VOIE VERTE - 2023 DE 47

Monsieur le Maire expose le 6ème appel à projet "**Fond mobilités actives - aménagements cyclables**".

Il souhaiterait que la commune candidate à ce 6ème appel à projets concernant le raccordement à la Voie Verte "Passa Païs".

Ce projet "**Raccordement liaison douce de la commune d'Albine à la voie verte "Passa Païs" et aux arrêts de bus en bord de RD612**" permettrait de sécuriser la liaison entre le village d'Albine et la voie verte et aux arrêts de bus implantés en bordure de RD612.

L'estimation actuelle du projet s'élève à **1 200 000 € HT**.

Le plan de financement proposé est le suivant :

- 20 % d'auto-financement de la commune, soit : 240 000 €
- 50 % à l'Etat, soit : 600 000 €
- 30 % à la Région, soit : 360 000 €

Monsieur le Maire propose de délibérer sur le chiffrage du projet, sur la candidature de la commune et sur le plan de financement proposé.

Le conseil municipal approuve et vote à la majorité POUR, le chiffrage du projet, la candidature de la commune et le plan de financement proposé.

4/ Objet: CHOIX DU PRESTATAIRE DE COORDINATION DE SECURITE ET DE PROTECTION DE LA SANTE POUR PROJET ROUTE DE CAUNES - 2023 DE 45

Monsieur le Maire rappelle les procédures concernant le projet "**d'Aménagement de la Route de Caunes - Traverse Tranche 2**".

Afin de pouvoir publier le marché d'Appel d'Offre de ce projet, il est nécessaire de désigner au préalable un **Coordinateur Sécurité et Protection Santé**.

Suite à la réunion de la Commission Travaux de la commune, l'entreprise ARCOSS semble être en capacité d'effectuer cette coordination.

Après avoir entendu les propositions de monsieur le Maire, le conseil municipal approuve et vote à la majorité POUR, pour que **l'entreprise ARCOSS, représentée par Monsieur Alain REYNES**, coordonne la Sécurité et la Protection de la Santé durant les travaux du projet "**d'Aménagement de la Route de Caunes - Tranche 2**".

4 - bis / Objet: NOUVELLE TARIFICATION DE LA LOCATION DE LA SALLE DES FETES - 2023 DE 46

Au vu des tarifs appliqués par les communes voisines, concernant le prix de la location des salles des fêtes, Monsieur le Maire propose d'augmenter celui de la commune d'Albine.

Actuellement de 80 €, le tarif proposé serait de 100 € à compter de la publication de la présente délibération.

Le Conseil Municipal ouïe et approuve le **nouveau tarif de 100 € pour la location de la salle des fêtes**.

**4 -ter / Objet: DEMANDE SUBVENTION - FDT 2023 - GOUDRONNAGE
VOIRIE ALBINE - 2023 DE 48**

En continuité avec les travaux d'aménagement du village, il est nécessaire de (re)goudronner certaines rues et places de la commune.

Ces travaux de goudronnage de la voirie peut être subventionnés par le Département au titre de la FDT.

Suite à la demande de devis, l'estimation du montant total des travaux de goudronnage s'élève à **92 180€ HT** (joint en annexe).

Monsieur le Maire propose de délibérer sur le devis proposé et sur la demande de subventions auprès du Département au titre du FDT 2023.

Le plan de financement proposé est le suivant :

- 55 % d'auto-financement de la commune, soit : 50 699 €
- 45 % au Département, soit : 41 481 €

Le conseil municipal approuve et vote à la majorité POUR, le devis présenté, le plan de financement et la demande d'aide financière auprès du Département.

**4- quater / Objet: VENTE DE BOIS ONF DU 30 MAI 2023 - PARCELLE 9.u -
2023 DE 49**

Monsieur le Maire donne lecture au Conseil municipal de la lettre de Mme VAYSSE , concernant une vente de bois sur pied organisée le 30 mai 2023 et relevant du régime forestier de la commune.

Il s'agit de la parcelle 9.u portant le numéro de traçabilité PEFC n°10-21-17/659 (voir détail en annexe).

Monsieur le Maire demande l'autorisation de signer la fiche de vente proposée par l'ONF.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré approuve à l'unanimité et autorise Monsieur le Maire à la signature de la vente.

5 / Travaux en cours :

-réseau assainissement en cours Place de l'église et route de Caunes ; rencontre de quelques problèmes.

6/ Divers :

- ALAE/ ECOLE : faire les plannings annuels (pendant les vacances scolaires) des agents
- Permanence à la Bibliothèque d'un conseiller numérique du Département
- Projet "Eau" du SIVAT mis en suspens ; il serait opportun de faire faire une étude pour rechercher de l'eau par forage
- une Commission des élus doit être prévues pour discuter du projet de création de "nouvelle commune" avec les communes voisines.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Le Secrétaire,



Le Maire,

